

Union Internationale des magistrats

2ème commission d'étude

Macao 1989

Questionnaire

- 1) Quel principe général votre droit a-t-il retenu pour l'exécution forcée d'une obligation à payer ?
- 2) Votre droit a-t-il prévu une procédure particulière pour le paiement des obligations alimentaire ?
- 3) Est-ce votre droit commine la contrainte par corps ou une sanction pécuniaire :
 - a) En cas d'inexécution d'un jugement concernant une obligation de payer ?
 - b) En cas d'inexécution d'un jugement concernant une obligation d'autre sorte ?
- 4) Comment peut-on obtenir l'exécution d'un jugement concernant la livraison d'une chose meuble ou d'un immeuble ?
- 5) Comment peut-on obtenir l'exécution d'un jugement concernant une obligation de faire ?
- 6) Comment peut-on faire exécuter un jugement concernant une obligation de ne pas faire ?
- 7) Quel moyen le créancier peut-il utiliser face à un refus de signer un acte juridique ?
- 8) En cas de refus de réintégrer un employé abusivement licencié par son employeur, quelle mesure le créancier peut-il utiliser ?
- 9) Quel moyen le créancier peut-il utiliser pour exercer le droit de garde ou de visite sur un enfant ?
- 10) Vous semble-t-il nécessaire d'améliorer voter système juridique en ce qui concerne l'exécution forcée des jugements ?